Le réseau
de transport
d'électricité

L'ESSENTIEL EN RÉGION BRETAGNE

2019

Bilan électrique 2019 en Bretagne

24h/24 et 7j/7, RTE assure en temps réel l'équilibre entre la production et la consommation d'électricité et aiguille les flux des centrales de production vers les zones de consommation, au meilleur coût pour les clients et pour la collectivité. Ce bilan de l'année 2019 propose une vision synthétique de la situation du système électrique en région Bretagne et fournit, aux territoires, collectivités et pouvoirs publics, une aide pour éclairer les politiques de transition énergétique et de développement économique.

Les capacités de production d'électricité installées en Bretagne

Les énergies renouvelables représentent 63% du parc de production installé en Bretagne

Le parc de production compte 2607MW de puissance installée en 2019.

Le parc de la région a augmenté de 70 mégawatts en 2019. Cette augmentation est principalement due à la filière éolienne qui a vu sa puissance installée augmenter de 3,2%, ainsi qu'à la filière solaire avec une augmentation de près de 8%.

Le parc de production d'électricité à partir des énergies renouvelables (EnR) représente, dans son ensemble, 63 % de la puissance installée dans la région avec 1632 MW.

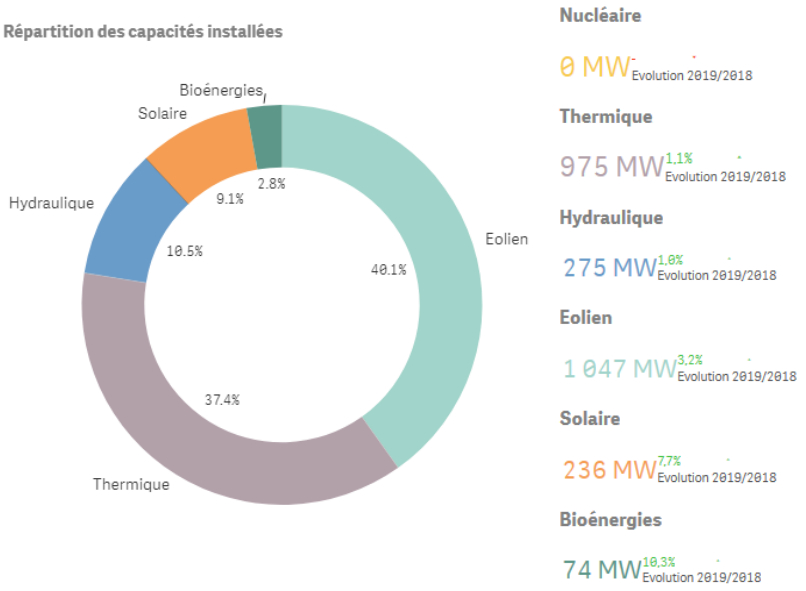

Puissance installée en Bretagne au 31 décembre 2019 et évolution par rapport à 2018 (Mégawatts)

L’électricité produite en Bretagne

En 2019, 75% de l’électricité produite en Bretagne était issue des EnR

La Bretagne a produit 4,1 térawattheures (TWh) d’énergie électrique en 2019, en augmentation de près de 8 % par rapport à 2018.

La production ENR, dans son ensemble, croit de 7% et représente près de 75% de la production électrique, couvrant près de 14% de la consommation régionale.

La production éolienne, en augmentation de +7,5%, représente près de la moitié de la production d’électricité régionale.

Le solaire qui représente 6% de l’électricité produite dans la région progresse de +7,5%.

La production thermique augmente de +8%.

La production à partir des bioénergies augmente de près de 15%.

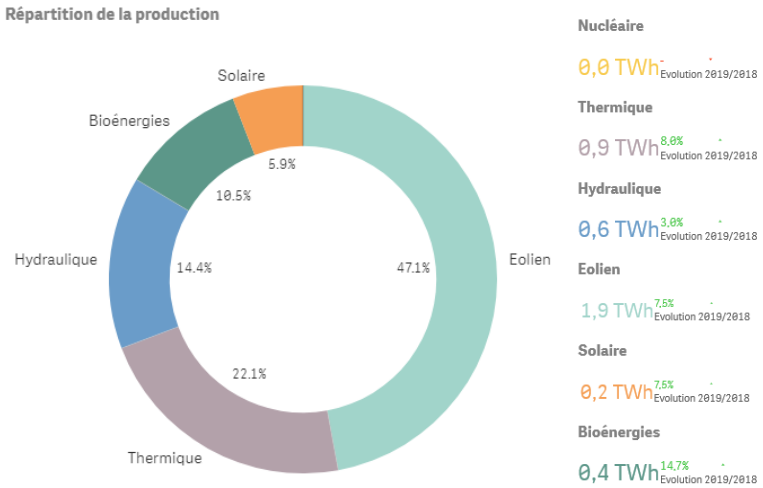

La Bretagne importe 82% de l’électricité qu’elle consomme

La demande intérieure en énergie électrique n’est pas couverte par la production régionale. La Bretagne importe massivement de l’électricité grâce au réseau de transport de RTE qui assure son rôle de solidarité inter-régionale.

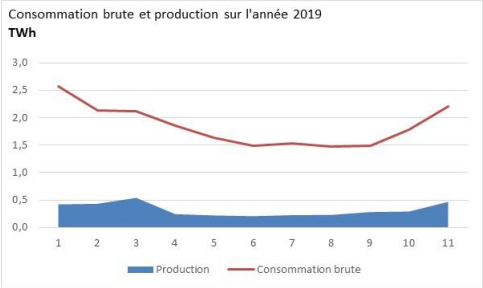

La Bretagne importe toute l’année des deux régions limitrophes que sont la Normandie et les Pays de la Loire, avec **un solde importateur de 18,6 TWh** sur 2019 (-1% par rapport à 2018)

Focus sur les énergies renouvelables

Fin 2019, avec 1 632 MW, les EnR représentent 63 % du parc de production breton

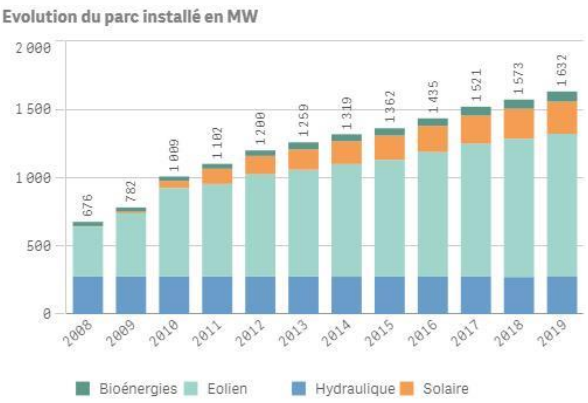

Parc installé

1 632 MW 3,8% Evolution 2019/2018

Evolution annuelle du parc

59 MW

Part dans le parc régional

62,6%

Part dans le parc EnR national

3,0%

1 267 MW

C'est la puissance produite à partir des EnR le 8 mai 2019 à 19h15.
A cet instant, 64% de la consommation d'électricité de la région était couverte par les EnR

13,8%

C'est la part de la consommation régionale couverte par les EnR sur l'ensemble de l'année 2019

Un facteur de charge[1] moyen annuel éolien de 21%

Le maximum annuel de production instantanée éolienne a été atteint le 13 décembre à 21h00 avec 936 MW, soit un facteur de charge de 89%.

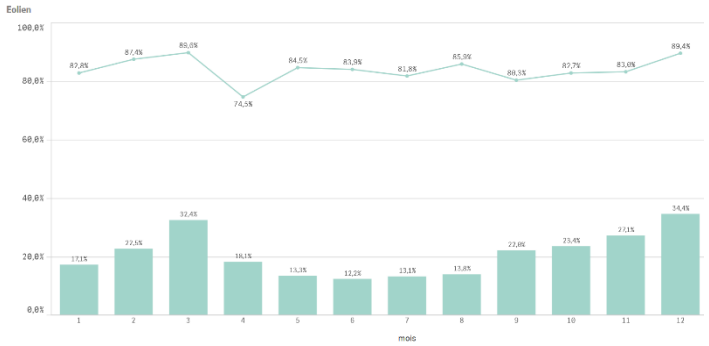

Production maximum et moyennes mensuelles

Un facteur de charge moyen annuel solaire de 12%

Le maximum annuel de production instantanée solaire a été atteint le 3 juillet à 14h30 avec 177 MW, soit un facteur de charge de 77%.

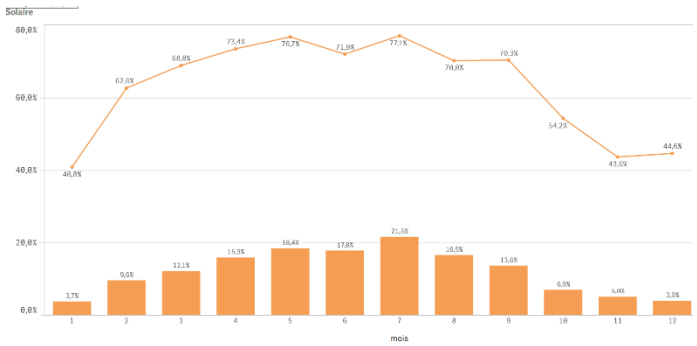

Production maximum et moyennes mensuelles

[1] *Facteur de charge : c'est le rapport de la puissance produite sur le total de la puissance installée dans la région*

La consommation d'électricité

La consommation finale d'électricité en Bretagne est stable

Elle s'établit à 21,4 TWh.

En 2019, la pointe de consommation de la région a été enregistrée le 31 janvier à 13h00 avec 4615 mégawatts. Il s'agit de la valeur la plus faible enregistrée depuis 2016, expliquée par l'absence de vague de froid durant l'hiver 2018/2019.

Consommation annuelle d'électricité en Bretagne

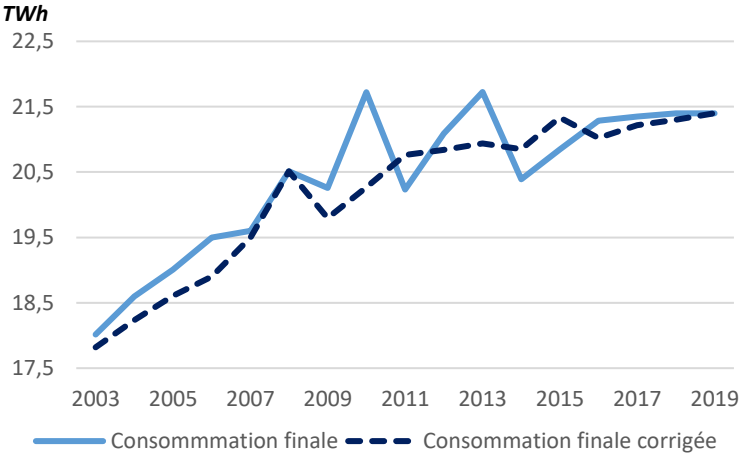

Les professionnels et particuliers représentent la moitié de la consommation régionale

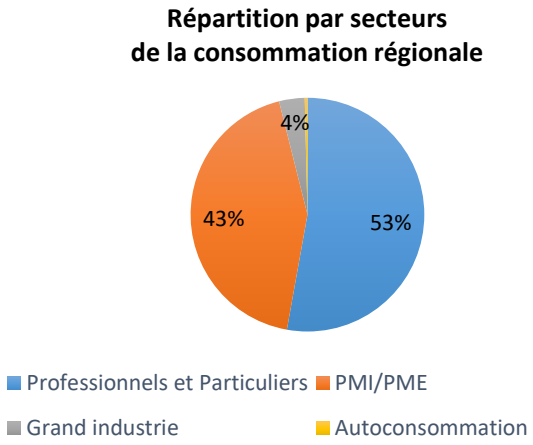

Les 3 secteurs qui composent la consommation ont une tendance stable depuis 2016. Le secteur des professionnels et particuliers demeure le plus important avec près de 53% de la consommation de la région, suivi du secteur des PMI/PME, puis du secteur de la grande industrie.

Le secteur de la grande industrie représente 4% de la consommation avec une répartition par domaines d'activité qui ne change pas par rapport à 2018. Le secteur de la métallurgie demeure le principal consommateur d'électricité, suivi des transports ferroviaires et du secteur de l'agriculture et de l'agro-alimentaire.

Effets de la crise sanitaire Covid-19 sur la consommation d'électricité régionale

-10% par rapport à la consommation attendue à cette période de l'année.

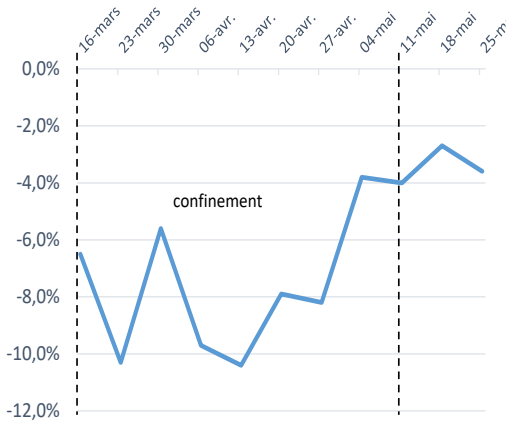

Impact en % sur la consommation d'électricité régionale

La baisse de consommation induite par la crise sanitaire atteint -10% à partir de la 2e semaine de confinement (-16% au niveau national). Avec le déconfinement, la consommation électrique se rapproche de la normale pour se stabiliser fin mai autour de -4% sous la consommation attendue à cette période de l'année (-9% au niveau national).

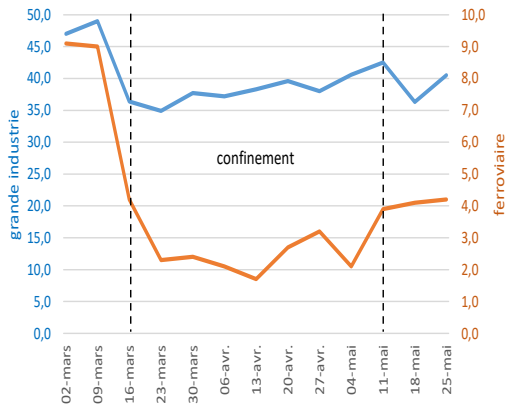

Impact en mégawatts sur la grande industrie et le secteur ferroviaire